

# Mutilations Génitales Féminines (MGF)

Cette fiche, destinée aux professionnels de santé, est une annexe du livre : **Mutilations Génitales Féminines - Guide à l'usage des professions concernées**. Les dessins peuvent servir de support à la discussion avec les patientes.

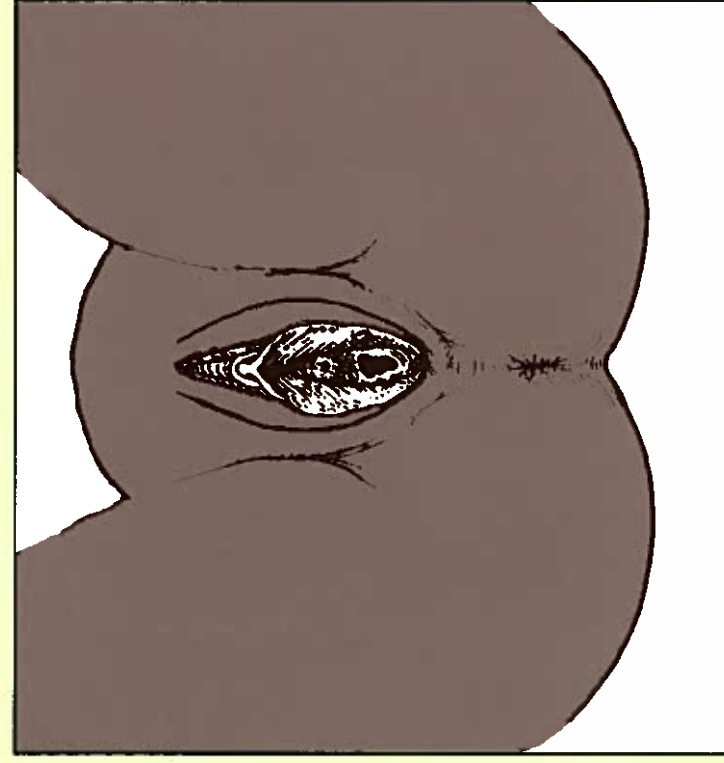
## Définition

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit les mutilations génitales féminines comme étant toutes les interventions aboutissant à une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre lésion des organes génitaux féminins pratiquée à des fins non thérapeutiques.

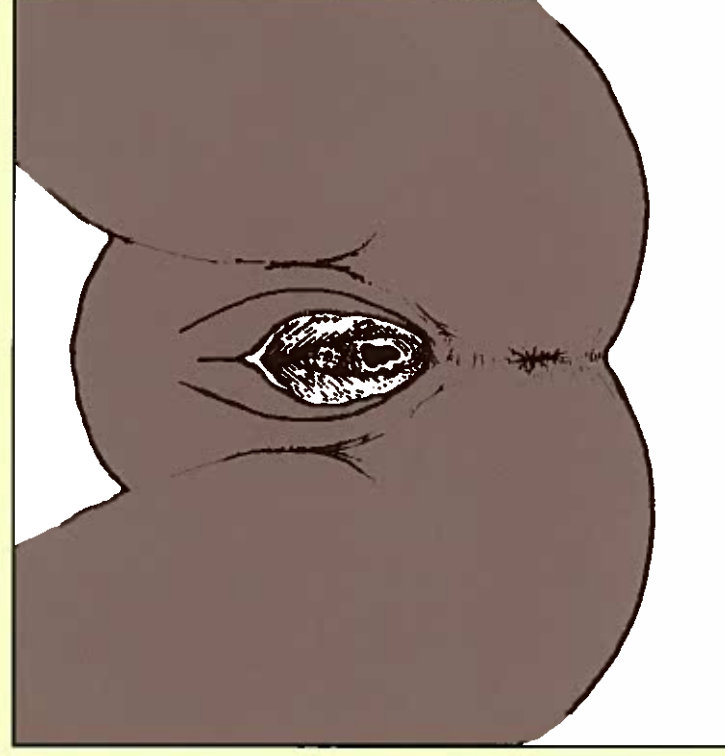
## Classification

Les mutilations génitales féminines ont été classées en **quatre types**. Cette classification a été modifiée en 2007.

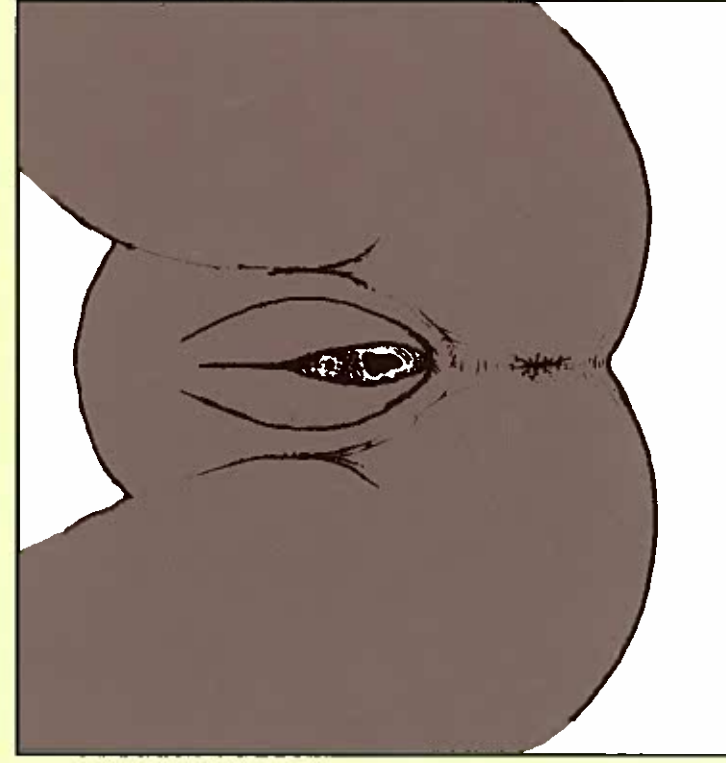
- Le **type 1** ou **clitoridectomie** est l'ablation partielle ou totale du clitoris et/ou du capuchon du clitoris.
- Le **type 2** ou **excision** concerne l'ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres, avec ou sans excision des grandes lèvres.
- Le **type 3** ou **infibulation** est le rétrécissement de l'orifice vaginal avec recouvrement par l'ablation et l'accolement des petites lèvres et/ou des grandes lèvres, avec ou sans excision du clitoris.
- Le **type 4** comprend **toutes les autres interventions nocives pratiquées sur les organes féminins à des fins non thérapeutiques**, comme la ponction, le percement, l'incision, la scarification et la cautérisation.



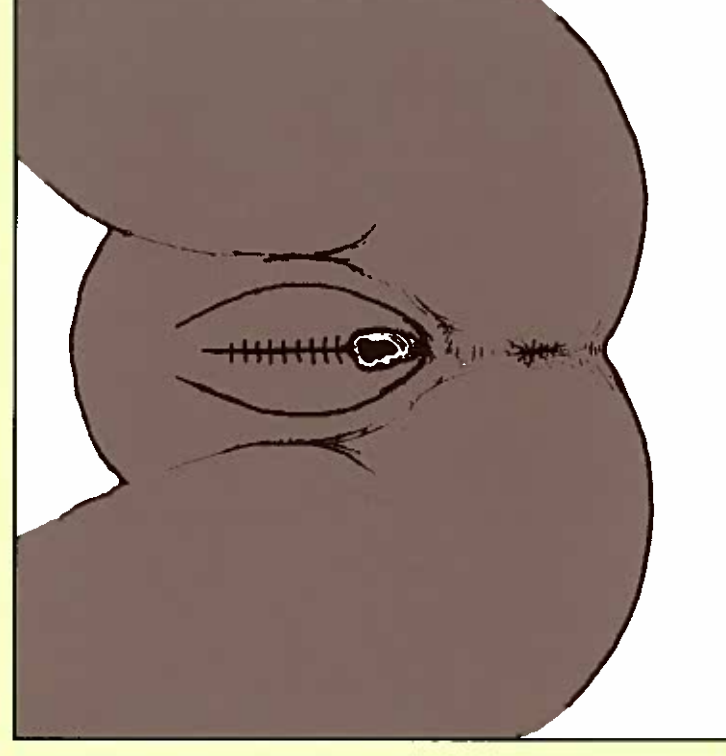
Vulve intacte



Type 1 : clitoridectomie



Type 2 : excision



Type 3 : infibulation

